



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 016 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 22 novembre 2011

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 22 novembre 2011

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

J'aimerais prendre quelques instants pour remercier nos invités de se joindre à nous aujourd'hui par vidéoconférence.

Je suis certain que le greffier vous a informés de la façon dont nous procédons, et je crois savoir que vous prévoyez faire un exposé conjoint aujourd'hui. Vous avez 15 minutes pour le faire.

Les députés ont une limite de temps pour les questions. Donc, je m'excuse d'avance si je dois vous interrompre à un moment ou un autre. L'objectif est de permettre le plus de questions possible et de donner l'occasion à tous les députés de poser leurs questions.

J'aimerais souhaiter la bienvenue au chef William Cranmer, de la Première nation Namgis et à Eric Hobson, le président de la SOS Marine Conservation Foundation.

Messieurs, je vous cède maintenant la parole pour vous permettre de faire votre exposé. Encore une fois, au nom du comité, merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Le chef William Cranmer (chef, Première nation 'Namgis): *Gilakasla.*

Dans notre langue, le kwak'wala, cela signifie bonjour et merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, merci d'entreprendre cette importante étude sur l'aquaculture en parc clos et de m'avoir invité à faire un exposé aujourd'hui.

Je suis ici pour vous parler, au nom de la Première nation Namgis, du projet K'udas d'élevage en parc clos. Je suis le chef Bill Cranmer, de la Première nation Namgis. Je suis accompagné d'Eric Hobson, le président de la SOS Marine Conservation Foundation. La Première nation Namgis et la SOS Marine Conservation Foundation ont conclu un partenariat unique qui est essentiel à la réussite du projet K'udas.

La Première nation Namgis est installée à la pointe nord-est de l'île de Vancouver et compte environ 1 700 habitants. Notre langue est le kwak'wala et le nom du projet, K'udas, signifie « là où se trouve le saumon ».

Les Namgis sont une nation d'entrepreneurs. Nous exploitons une carrière de sable et de gravier, d'une valeur de 80 millions de dollars, en partenariat avec Polaris Minerals. Nous sommes les partenaires de Brookfield Renewable Power dans un projet de centrale au fil de l'eau de 41,5 mW, d'une valeur de 200 millions de dollars. Nous sommes propriétaires à part entière d'entreprises forestières et de pêche.

Les Namgis ont aussi géré avec succès l'écloserie Gwa'ni de la rivière Nimpkish, qui a un contrat avec le MPO depuis 1991.

Le projet K'udas d'élevage en parc clos s'harmonise à la fois avec notre plan de développement économique et notre désir de réduire

les répercussions sur le saumon sauvage. La pêche a été au centre de la culture et de l'économie des Namgis pour des milliers d'années, tant à des fins de subsistance que de gagne-pain. Nous reconnaissons que la salmoniculture crée des emplois en Colombie-Britannique, mais pour les Namgis, les répercussions de la pratique actuelle de salmoniculture en cage en filet sont très réelles.

Dans nos territoires traditionnels, nous avons été à même de constater les conséquences liées à la réglementation de l'industrie, aux sites choisis pour les piscicultures et aux densités permises. Nous voyons les effets négatifs qu'ont les pratiques de salmoniculture en cage en filet sur le saumon sauvage et les zones de frai des palourdes. C'est ce qui nous a incités à trouver une solution de rechange à la salmoniculture en cage en filet.

Le projet K'udas d'élevage en parc clos est un projet terrestre entièrement isolé du milieu marin. Le projet permettra de protéger ce milieu et procurera, à l'échelle locale, des avantages économiques durables. Il appartient entièrement aux Namgis, qui en ont le contrôle, et il est situé sur les terres de réserve des Namgis.

Le projet permettra à la Première nation Namgis d'acquérir de l'expertise en exploitation et en entretien de systèmes d'aquaculture en recirculation ainsi qu'en pisciculture. On prévoit que le projet favorisera la création d'entreprises dérivées, ce qui procurera aux Namgis plus de possibilités d'emploi.

L'objectif du projet est de démontrer la faisabilité de l'aquaculture en parc clos sur les plans technique, biologique et économique. Nous croyons que ce travail favorisera l'émergence d'une nouvelle industrie commerciale qui sera, pour la Première nation Namgis et d'autres premières nations côtières, une importante activité économique. Nous croyons aussi que cela va permettre la création d'une nouvelle industrie dans les secteurs du génie et de la fabrication.

La SOS Marine Conservation Foundation désire tout autant que nous que ces objectifs soient atteints. En conséquence, nous avons signé un protocole d'entente avec SOS qui, en tant que partenaire, nous aide sur le plan de la gestion, du génie et des questions juridiques.

Outre le soutien de SOS, le projet est rendu possible par un groupe engagé qui nous fournit de l'aide financière et des services-conseils. Nous avons le soutien, notamment, du ministère des Pêches et des Océans, de Technologies du développement durable du Canada, de la province de la Colombie-Britannique, d'Entreprise autochtone Canada et du Salmon aquaculture innovation fund de Tides Canada.

Eric Hobson a consacré beaucoup de temps au projet K'udas et, en sa qualité d'ingénieur, il participe à la conception. J'ai maintenant le plaisir de céder la parole à Eric Hobson, le président de la SOS Marine Conservation Foundation.

M. Eric Hobson (président, SOS Marine Conservation Foundation): Merci, Bill.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, merci de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Eric Hobson. Je suis le président de la SOS Marine Conservation Foundation. Je possède un baccalauréat en ingénierie de l'Université Carleton. J'ai grandi à Ottawa. Je suis un cofondateur de Northridge Petroleum Marketing, qui a été vendue à TransCanada Corporation, et de MetroNet Communications, qui a finalement fusionné avec AT&T Canada. Je suis actionnaire fondateur de plus de 50 entreprises.

Mon succès en affaires m'a permis de créer la fondation SOS. Je tiens à préciser que je n'ai aucun intérêt financier dans l'industrie de l'aquaculture, le développement des systèmes d'aquaculture en parc clos ou le projet K'udas.

Notre organisme est une fondation caritative dont l'approche par rapport aux problèmes liés à la conservation du milieu marin est fondée sur la recherche de solutions et la gestion. La fondation est organisée autour d'un comité consultatif en matière de solutions, qui est une vaste coalition regroupant des chefs d'entreprise, des entrepreneurs, des ingénieurs, des professionnels des secteurs financiers et juridiques et de philanthropes. Nous collaborons avec les scientifiques, les Premières nations, les salmoniculteurs et les groupes environnementaux.

La fondation est un partenaire stratégique du projet, puisque nos objectifs correspondent à ceux des Namgis. Notre objectif est de protéger les stocks de saumons sauvages — et tout ce qui en dépend — et de faire de la Colombie-Britannique un chef de file dans la création d'une industrie de l'aquaculture reconnue mondialement, stable et rentable.

Nous avons aussi eu l'occasion de présenter un exposé au comité en mai 2010. À ce moment-là, nous avons présenté une stratégie pour lutter contre les effets négatifs de la salmoniculture en cage en filet. Ces solutions consistaient notamment à améliorer la gestion, à déménager les entreprises les moins bien situées, à resserrer la réglementation et les conditions d'attribution des permis et à développer la technologie d'élevage en parc clos. La fondation a aussi fourni ces solutions, tant verbalement que par écrit, au juge Cohen dans le cadre de la commission Cohen.

Le projet K'udas d'élevage en parc clos est un module pilote à vocation commerciale situé sur le territoire de la Première nation Namgis près de Port McNeill, sur l'île de Vancouver.

Si vous allez à la figure 1 du document d'information, vous y trouverez une carte qui indique l'emplacement du projet. Il est situé à North Island.

Une autre figure du document d'information que vous pouvez consulter est la figure 4, qui est le schéma de l'emplacement du module pilote. Le projet permettra de démontrer la rentabilité commerciale de la production de saumon de l'Atlantique destiné à la consommation humaine dans un système d'aquaculture en recirculation terrestre en parc clos, qu'on appelle — vous le savez certainement déjà — le système « SAR ». Parce qu'il élimine les interactions avec le milieu marin, le SAR permet de répondre à la demande croissante du public qui vise à isoler la salmoniculture de l'écosystème marin fragile.

Les préoccupations liées à l'aquaculture en cage en filet sont, notamment, le déversement de déchets et d'agents polluants, l'évasion d'espèces de poissons non indigènes, la transmission de maladies du saumon d'élevage au saumon sauvage et la transmission du pou du poisson du saumon sauvage au saumon d'élevage. La technologie SAR est actuellement utilisée dans les éclosiers de saumon de l'Atlantique et pour d'autres espèces dans le secteur de la production alimentaire. Le projet vise à établir la faisabilité technique, biologique et économique de l'utilisation de la technologie SAR pour la production de saumon de l'Atlantique de consommation à l'échelle commerciale. Pour appuyer le développement d'une industrie viable, les dépenses en immobilisations plus élevées doivent être contrebalancées par une meilleure performance de production et des coûts de production moins élevés.

Dans le cadre du projet, un seul module commercial SAR sera utilisé pour produire trois cohortes de saumons par année. Grâce à ce processus, nous pourrions améliorer la conception du SAR pour en accroître la capacité de production, confirmer les coûts d'exploitation et quantifier les améliorations au plan environnemental. Les données recueillies permettront d'optimiser la conception d'une installation commerciale pleine grandeur, à laquelle sera intégré le module pilote.

Si vous jetez un coup d'oeil au plan du site, vous verrez que l'emplacement du module pilote qui a été choisi. L'expansion de la pisciculture est possible vers le nord; on pourrait certainement installer quatre autres modules dans cette zone.

● (1540)

Si vous voulez bien vous rendre aux figures 2 et 3 du document d'information, j'aimerais parler brièvement du processus que nous allons utiliser. La figure 2 est une photo des installations de recherche sur le SAR du Freshwater Institute, en Virginie-Occidentale, que vous allez visiter au début de l'année prochaine, d'après ce que j'ai pu comprendre. Ce réservoir est plutôt grand, mais ceux que nous allons utiliser auront un diamètre de 50 pieds et une profondeur de 11 pieds.

Voici comment cela fonctionne: l'eau souterraine est pompée à une profondeur de 75 pieds. Si vous regardez la figure 3, vous pourrez voir le circuit. Des saumoneaux sains sont introduits dans le module. Ils sont placés dans une zone isolée, où on les garde pour quatre mois. Ensuite, on les envoie dans les installations de grossissement principales. Le document qui vous a été distribué contient aussi un schéma, à la figure 5.

Ensuite, les poissons sont récoltés. Ils sont élevés à la pisciculture pendant 12 mois. Ils sont récoltés et apportés à l'une des quatre usines de transformation locales situées à North Island. Le taux de mortalité est d'environ 7 p. 100; 3,5 p. 100 sont des morts naturelles. Quant à l'autre 3,5 p. 100, il s'agit de poissons de qualité inférieure dont la croissance n'était pas assez rapide. Ces pertes sont envoyées à une usine de compostage locale appelée Sea Soil, qui est située près du site. Les déchets solides sont placés dans une fosse septique, où ils sont déshydratés. Une fois par semaine, les résidus sont envoyés à l'usine de compostage située au même endroit. Si les poissons morts sont de taille commerciale, nous allons faire une étude et nous utiliserons la digestion anaérobie pour produire, sur le site, du gaz et peut-être de l'électricité à partir de ces déchets de poisson.

Le jet d'eau contenant des matières dissoutes qui sort de la pisciculture... Je dois revenir en arrière brièvement pour vous dire que l'eau est dans la pisciculture pendant cinq jours. Donc, chaque jour 20 p. 100 de l'eau est remplacée par de l'eau souterraine nouvelle. C'est un système de recirculation. Les déchets liquides, qui contiennent de la matière dissoute, se rendent dans un bassin d'infiltration où ils s'infiltrent dans le sol. Cet endroit précis est à environ un kilomètre et demi de l'océan. Il semble qu'aucun agent pathogène ne peut vivre dans le sol aussi longtemps. Nous chercherons aussi à savoir si cette eau peut être utilisée pour l'aquaponie afin de faire pousser des plantes et des légumes.

Il s'agit d'une installation couverte et sécuritaire sur le plan biologique. Il y a cinq réservoirs de grossissement ainsi qu'un réservoir de mise en quarantaine des saumoneaux et un bassin de dépuración avant la récolte. Comme je l'ai dit, chaque jour, 80 p. 100 de l'eau est recyclée. L'eau souterraine est désinfectée à l'entrée. Dans cette région, l'eau souterraine est légèrement salée; on parle d'environ sept parties par millier. Nous la chauffons jusqu'à 15 degrés Celsius.

Trois cohortes de saumoneaux de l'Atlantique seront produites chaque année, pour une production totale de 260 tonnes métriques par an, à une capacité de 50 kilogrammes par mètre cube. Cela pourrait augmenter, selon la densité optimale, à 390 tonnes par an, à 75 kilogrammes par mètre cube. Si vous regardez la page couverture de vos notes d'information, c'est une photo d'un saumon de l'Atlantique du Freshwater Institute, en Virginie-Occidentale, qui a une capacité de 80 kg par mètre cube. Donc, à cette pisciculture, la densité sera semblable à celle-là lorsque les poissons auront atteint leur taille maximale.

Il faudra de 12 à 15 mois pour que les saumons atteignent le poids de six kilogrammes, comparativement à 24 mois en parc en filet. Aucun antibiotique ou pesticide ne sera utilisé. L'établissement d'un poids à la récolte de trois à six kilogrammes permettra une utilisation maximale de la capacité et une production continue.

• (1545)

Les saumoneaux seront de source canadienne et seront certifiés exempts de maladie. Ils seront mis en quarantaine pendant quatre mois, et leur réservoir aura un lit bactérien distinct. Comme je l'ai indiqué, les déchets solides et les poissons morts seront envoyés à l'usine de compostage. Les déchets liquides iront dans le bassin d'infiltration.

Les coûts d'immobilisation de la technologie SAR, d'ingénierie civile et de construction s'élèvent à environ 7 millions de dollars. Il y aura quatre employés qui assureront une permanence 24 heures par jour, 7 jours par semaine. La première récolte est prévue pour septembre 2013.

Il y a des objectifs liés au projet. Le premier est de confirmer la viabilité — sur les plans biologique, technique et économique — de l'élevage du saumon à la taille du marché dans un système terrestre d'aquaculture en recirculation. Nous allons valider les coûts d'exploitation et les paramètres de production pour la conception de l'installation de taille commerciale, confirmer l'efficacité de la croissance du saumon de l'Atlantique produit dans ce genre de système, tester l'efficacité du fonctionnement global, évaluer le marché possible pour un saumon écologique produit avec la technologie SAR et évaluer les effets réels sur l'environnement.

L'objectif du projet est d'avoir un effet positif sur l'environnement. Par conséquent, la surveillance de l'environnement dépassera les exigences en matière de dépistage de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et les exigences du MPO en matière

de délivrance des permis d'aquaculture. Nous avons un plan de surveillance environnementale indépendant, qui sera réalisé par la Fondation du saumon du Pacifique. Nous avons aussi un plan de gestion des agents pathogènes, un plan de gestion environnementale de la construction, un plan de gestion de la santé du poisson et un programme de surveillance des eaux souterraines.

Afin de mieux catalyser des changements positifs, nous nous engageons à diffuser l'information au moyen de rapports sur les paramètres de rendement et à participer à des ateliers d'innovation en aquaculture.

C'est un projet important parce qu'il permettra de faire la preuve de la faisabilité technique, biologique et économique de la technologie SAR pour la production de poissons destinés à la consommation qui, bien entendu, éliminera les effets négatifs sur l'environnement, les menaces à la biosécurité, et d'autres effets négatifs associés à la salmoniculture en cage en filet. Donc, le projet permettra d'éviter la controverse et l'opinion publique négative actuellement associées aux cages en filet, au contrôle des variables environnementales. Cela favorisera l'amélioration de l'indice de consommation, le temps de grossissement du saumon et la récolte. Cela va révolutionner l'industrie de la salmoniculture, faciliter l'expansion d'une industrie de l'élevage du saumon en Colombie-Britannique et créer un produit de saumon écologique convoité et de plus grande valeur. De plus, ce sera un produit aux caractéristiques améliorées, comme la qualité de la chair et la durée de conservation, ce qui favorisera la création d'une industrie durable.

Je tiens également à souligner que pour le projet, le financement, dès le début, des études de faisabilité et de la conception est d'une grande importance. Nous avons eu la chance de recevoir un tel financement dans le cadre du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès aux marchés du MPO, de l'Investment Agriculture Foundation de la Colombie-Britannique, d'Entreprise autochtone Canada et de Tides Canada.

Je demanderais au comité de recommander la création, pour l'industrie de l'aquaculture en parc en filet, d'un cadre réglementaire transparent et responsable. Ce cadre devrait prendre en compte les questions liées aux sites choisis pour l'implantation des piscicultures et à la densité. On doit exiger de l'industrie qu'elle supporte à elle seule l'ensemble des coûts associés au mode de production en parc en filet, y compris la surveillance des effets sur le milieu marin. Cela permettrait aux nouvelles technologies d'être en concurrence sur un pied d'égalité.

Le projet servira de catalyseur pour le développement et la croissance d'une nouvelle industrie de la salmoniculture terrestre en Colombie-Britannique. Il favorisera la croissance de l'industrie de la salmoniculture actuelle et des activités connexes que sont la conception, l'approvisionnement et les industries manufacturières, qui pourront profiter de l'expansion d'un marché mondial durable pour les fruits de mer.

Bill.

• (1550)

Le chef William Cranmer: Monsieur le président, nous vous remercions d'avoir entrepris cette importante étude.

Nous estimons que ce projet permettra de créer une industrie de parcs clos sur la terre ferme en Colombie-Britannique qui profitera aux autres Premières nations, à nos collectivités voisines et aux intervenants de l'industrie, ainsi qu'à l'environnement.

Je me réjouis à l'avance de vous inviter tous à un barbecue en 2013 pour célébrer notre première récolte du projet K'udas.

Gilakasla. Merci.

Le président: Merci beaucoup, messieurs.

Nous allons maintenant entamer une série de questions.

Commençons par M. Leef.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie également nos témoins.

On dirait vraiment que vous ne doutez pas des résultats que vous obtiendrez, je suppose, en 2013. Ne vous gênez pas pour me corriger si j'ai tort.

J'ai une question qui concerne un article paru en 2001, que j'ai ici. Il portait sur l'infestation des alevins en parcs en filet par le pou du poisson. Comme cet article a été écrit il y a bien longtemps, je me demande si vous avez de l'information sur cette question. À l'époque, on prévoyait qu'environ 400 millions d'alevins disparaîtraient à cause de cette infestation. Maintenant, on dit que l'industrie de la pisciculture a souillé l'environnement marin.

Cela s'est-il produit? Nous pouvons maintenant voir cela avec du recul; savez-vous si nous avons perdu 400 millions d'alevins sauvages cette année-là à cause de l'infestation de pou du poisson?

• (1555)

Le chef William Cranmer: On estimait à l'époque qu'entre 80 et 90 p. 100 de ces alevins mourraient. Évidemment, vous savez qu'il y a des millions d'alevins qui s'en vont dans l'océan et qu'un certain pourcentage d'entre eux reviennent. Si des millions d'alevins meurent avant même d'avoir atteint la mer, ils seront très peu nombreux à revenir. C'est un problème persistant. Le pou du poisson menace encore le petit alevin.

Dans l'archipel, nous voyons des petits alevins d'environ deux pouces infestés de pou du poisson. C'est un problème. Il y a quelques années, un scientifique d'Écosse nous a dit que le pou du poisson a toujours vécu dans l'océan. Maintenant, il vit dans les eaux intérieures durant toute l'année.

M. Ryan Leef: Très bien. Toutefois, j'ai entendu dire qu'il y a un nombre sans précédent de saumons qui remontent les rivières en Colombie-Britannique. Je me demande si c'est le cas dans toutes les régions de la province ou seulement dans des régions précises. Je sais qu'on estimait que beaucoup mourraient, mais j'imagine que s'il y a une migration sans précédent de saumons, c'est différent.

Je voudrais savoir si c'est vrai, et si vous pourriez nous parler du nombre de saumons qui remontent les rivières.

Le chef William Cranmer: Nous savons que dans l'archipel, où il y a environ 26 fermes piscicoles, lesquelles comptent environ un milliard de poissons chacune, la montaison des saumons dans les rivières de l'archipel jusqu'aux anses continentales est très faible. Je pense qu'il y a une seule migration des saumons, dans la Glendale Cove, qui a un chenal de fraye pour le saumon rose. C'est la seule montaison, et son niveau ne se maintient même pas; il est inférieur à ce qu'il devrait être.

Apparemment, certaines montaisons sont disparues. Je sais que dans la rivière Nimpkish, les saumons keta ne sont jamais remontés. Cette montaison est perdue pour toujours. Nous imputons cela à une installation de traitement de Beaver Cove, qui se trouve à proximité de la rivière Nimpkish. Cette installation a été fermée depuis.

M. Ryan Leef: Merci.

Le chef William Cranmer: En somme, le MPO, surtout, n'effectue pas suffisamment d'études.

M. Ryan Leef: D'accord. Je vous remercie.

Monsieur Hobson, j'ai une brève question. Lorsque vous présentiez l'ordinogramme et parliez du taux de mortalité, vous avez mentionné qu'il était de 7 p. 100, puis vous avez dit que 3 p. 100 des poissons ont été éliminés. Ces 3 p. 100 n'étaient pas viables, je suppose. Pourriez-vous nous préciser s'ils faisaient partie des 7 p. 100 ou s'il s'agit d'un pourcentage additionnel?

M. Eric Hobson: Non, cela fait partie des 7 p. 100. Environ la moitié meurt de causes naturelles et l'autre moitié est éliminée.

M. Ryan Leef: Très bien. Merci.

Monsieur, à un moment, dans votre exposé, vous avez souligné que les dépenses en immobilisations pour le SAR et les travaux de génie civil sont d'environ 7 millions de dollars et que quatre employés seront présents tous les jours, 24 heures sur 24.

Des témoins nous ont dit la semaine dernière qu'il faudrait plus de 10 employés pour gérer une installation d'aquaculture en parc clos. Vous en proposez quatre. Je m'interroge au sujet de cet écart. Quatre employés sont-ils suffisants pour une installation d'aquaculture en parc clos?

M. Eric Hobson: Apparemment, oui. Nous sommes en train d'embaucher un gestionnaire des opérations pour gérer cette pisciculture. Il dirige actuellement une installation de SAR pour le turbot en Irlande. Il a examiné le plan relatif au personnel et il pense que quatre employés sont suffisants.

M. Ryan Leef: En comparaison, combien faut-il d'employés dans une installation moyenne de parcs en filet?

M. Eric Hobson: Normalement, il y a deux employés par quart de travail, mais souvent, il y a une seule personne par quart par exploitation.

• (1600)

M. Ryan Leef: D'accord. Et un quart de travail dure 12 heures, n'est-ce pas?

M. Eric Hobson: Probablement.

M. Ryan Leef: Est-ce sans compter les plongeurs et les autres employés? Est-ce seulement les exploitants?

M. Eric Hobson: Oui, ce sont seulement les personnes qui travaillent aux installations.

M. Ryan Leef: D'accord.

Vous dites ici espérer trouver des solutions qui permettront d'améliorer la gestion et de relocaliser les exploitations les plus mal situées.

Pourriez-vous nous donner une idée du nombre d'exploitations qui entrent dans la catégorie des « exploitations mal situées »? Quelles sont les caractéristiques qui les distinguent?

Le chef William Cranmer: C'est intéressant; lorsque les fermes ont été créées, la province de la Colombie-Britannique nous a demandé notre avis au sujet de l'endroit où elles devaient être situées. Nous avons recueilli l'opinion des ramasseurs de palourdes, des pêcheurs commerciaux et des gens de la région. Nous avons trouvé seulement un endroit dans l'archipel qui pouvait bien convenir à une exploitation.

On a installé toutes les exploitations dans les régions où il y a des oeufs de hareng, près des plages des secteurs coquilliers, ce qu'on n'aurait pas dû faire, et près des rivières où le saumon migre.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins, le chef Cranmer et M. Hobson, de leur présence et de leur témoignage.

Chef Cranmer, je crois que la Première nation des 'Namgis s'est longtemps opposée aux exploitations d'aquaculture en parcs de filet. Pouvez-vous expliquer au comité pourquoi vous vous y opposez tant et comment, selon vous, les systèmes d'aquaculture en parc clos peuvent dissiper vos inquiétudes? Aussi, pourriez-vous nous expliquer pourquoi, à votre avis, les Premières nations de la Colombie-Britannique s'intéressent à la technologie des parcs clos?

Le chef William Cranmer: Nous nous opposons aux exploitations d'aquaculture en parcs de filet parce que nous connaissions leur historique en Europe, en Norvège, en Irlande et en Écosse. Partout où il y en a, les espèces sauvages sont menacées. C'est un fait reconnu. C'est cela qui nous inquiétait.

Nous aurions probablement pu être la capitale de l'exploitation d'aquaculture en parcs de filet de la Colombie-Britannique si nous avions accepté de collaborer avec les entreprises d'élevage piscicole, mais nous craignons que cela ne fasse disparaître le saumon sauvage. Je crois que c'est pourquoi beaucoup de Premières nations de la Colombie-Britannique s'intéressent au système d'aquaculture en parc clos; cela éloignerait les exploitations d'aquaculture de l'environnement et du saumon sauvage. Voilà la principale raison.

Lorsque le MPO est venu nous demander pourquoi nous nous opposons tant aux exploitations d'aquaculture en parcs de filet, nous avons répondu: « Si le MPO appliquait la Loi sur les océans et la Loi sur les pêches, il n'y aurait probablement pas une seule exploitation d'aquaculture en océan ici, en Colombie-Britannique. »

M. Fin Donnelly: Merci.

Chef Cranmer, y a-t-il quelque chose d'unique, selon vous, concernant l'emplacement de la Première nation 'Namgis, ou relativement à vos ressources humaines, vos atouts, votre expérience, votre gouvernance, ou à tout autre facteur qui rend possible le projet pilote auquel vous participez? Votre nation est-elle si différente, disons, des autres Premières nations de la Colombie-Britannique?

Le chef William Cranmer: Nous aimons penser que oui, évidemment.

Des voix: Oh, oh!

Le chef William Cranmer: L'endroit est parfait pour ce projet d'élevage en parc clos. Cela a été confirmé par des experts du Freshwater Institute, aux États-Unis. Comme je l'ai dit, nous dirigeons un projet d'amélioration du stock de poissons dans la rivière Nimpkish depuis plus de 20 ans. Nous connaissons le poisson, et l'eau souterraine que l'on trouve à cet endroit précis est ce dont on a besoin pour ce genre d'exploitation.

•(1605)

M. Fin Donnelly: Selon vous, y a-t-il d'autres Premières nations en Colombie-Britannique qui sont prêtes à passer aux parcs clos? Si elles voulaient le faire, auraient-elles des atouts ou des capacités semblables à ceux des 'Namgis?

Le chef William Cranmer: Quand nous parlons aux gens de ce projet, ils veulent en savoir davantage. Bien sûr, la principale chose qui les empêcherait de le faire, c'est le coût. Le coût initial est assez élevé, mais nous espérons que lorsque le projet sera d'envergure

commerciale, ce qui est possible, selon nous, ce sera un projet rentable.

M. Fin Donnelly: J'ai seulement une brève question complémentaire sur le sujet. Selon vos chiffres ici, votre projet pilote permettra de produire 260 tonnes métriques, et vous envisagez de passer à 1 000 tonnes métriques à un moment donné.

Si ces chiffres sont exacts — et n'hésitez pas à me corriger si ce n'est pas le cas —, combien de temps faudra-t-il, à votre avis, pour augmenter la production à 1 000 tonnes métriques? Prévoyez-vous que des fonds additionnels seront nécessaires pour y arriver? Lorsque vous en serez à 1 000 tonnes métriques, combien d'emplois seront associés à ce niveau de production?

Le chef William Cranmer: Je vais laisser Eric répondre à cela.

M. Eric Hobson: La première chose que nous ferons avec le module, c'est de faire passer la densité de 260 à 390 tonnes. Nous allons mettre à l'essai les deux premières cohortes à une densité de 50 kilogrammes par mètre cube. Pour les trois cohortes suivantes, nous passerons à 75 kilogrammes par mètre cube. Donc, deux ans après le début de la construction, nous devrions avoir répondu à la question de savoir si l'agrandissement des installations est un projet viable sur le plan technologique et économique.

Dans l'affirmative, on obtiendra des économies d'échelle en passant de 390 tonnes par module à 1 000 tonnes ou plus, puisque l'emplacement est déjà accessible. Il est pratiquement prêt pour d'autres modules. Le coût du matériel va commencer à diminuer, car les commandes de matériel seront plus importantes. L'utilisation de l'énergie aura été optimisée, notamment, et le modèle économique s'améliorera donc avec l'expansion.

Excusez-moi, quelle était votre deuxième question?

M. Fin Donnelly: J'en ai deux autres. Combien faudra-t-il de temps pour vous rendre à 1 000 tonnes métriques, et combien d'emplois seront associés à ce niveau de production? En avez-vous une idée?

M. Eric Hobson: Si nous commençons l'expansion dans trois ans, il faudra une année pour atteindre 1 000 tonnes métriques.

Selon moi, il n'y aura pas beaucoup d'emplois supplémentaires qui seront créés. Lorsque la construction et l'automatisation, pour ainsi dire, seront terminées, je crois que de quatre à six employés pourront gérer l'exploitation agrandie.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Donnelly.

C'est au tour de M. Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Il y a eu une foule d'énoncés généraux au sujet des effets de l'aquaculture en parcs de filet sur les stocks de saumons sauvages. Je me méfie toujours des énoncés très généraux. Je vais donc vous poser une question précise: Avez-vous des données quantitatives qui précisent les effets de l'aquaculture en parcs de filet ouverts sur les stocks de saumons sauvages? Et j'insiste sur le mot « quantitatives ».

•(1610)

M. Eric Hobson: Je crois que si vous consultez notre site Web, saveoursalmon.ca, vous trouverez probablement 20 ou 30 rapports de recherche qui ont été rédigés sur ce sujet précis au cours des cinq dernières années et qui, je crois, quantifient les impacts non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi dans le monde entier.

M. Robert Sopuck: On m'a dit que l'aquaculture dans des parcs en filet au large des côtes de la Colombie-Britannique existe depuis 1985. Nous parlons donc d'environ 25 ans. J'ai vérifié auprès du MPO la semaine dernière, et j'ai demandé qu'on me donne un bref aperçu de la situation concernant la migration des saumons ces dernières années. Un représentant du ministère m'a écrit:

En 2010, 30 millions de saumons rouges sont remontés dans le fleuve Fraser, soit la meilleure migration depuis 1913.

En 2011, elle a été de 4,5 millions, soit une remontée moyenne pour cette année.

Je cite le courriel qui m'a été envoyé:

L'année 2011 a été une bonne année en général pour toutes les espèces de saumons, dans presque toutes les rivières de la Colombie-Britannique. Le nombre de saumons rouges qui sont remontés dans la rivière Skeena a dépassé les attentes. Même chose pour Barclay Sound (côte Ouest de l'île de Vancouver). Pour la première fois en 15 ans, il y a eu de la pêche commerciale au saumon rouge à Smith's Inlet, sur la côte centrale.

Ces dernières années, la remontée des saumons roses dans la rivière Skeena et le fleuve Fraser a atteint un niveau très satisfaisant.

Et selon des rapports informels, 2011 fut la meilleure année pour la pêche récréative au saumon, sur toute la côte, depuis de nombreuses années.

Auriez-vous un commentaire à faire à ce sujet?

M. Eric Hobson: Si vous examinez la productivité du saumon rouge du fleuve Fraser au cours des 20 dernières années, vous constaterez que sa courbe suit un angle de 45 degrés vers le bas et qu'en 2009, à peine plus d'un million de géniteurs sont revenus dans le fleuve Fraser. Je parle des saumons rouges. Puis, en 2010, il y a eu l'important retour dont vous avez parlé, soit 30 millions de saumons mais, le nombre est redescendu à 4 ou 4,5 millions.

Si vous parlez aux scientifiques, ils vous diront que la présence ou l'absence de maladies dans les stocks influent sur les retours. Bien entendu, au cours des audiences de la Commission Cohen, ils sont entrés dans les détails des maladies en utilisant les dossiers fournis par les salmoniculteurs de la Colombie-Britannique eux-mêmes. Ces questions ont été débattues âprement, et il y a bien d'autres efforts déployés dans ce domaine.

Je peux dire une chose à propos des cinq ou six années pendant lesquelles je me suis occupé de cette question. Au début, les salmoniculteurs ne traitaient pas vraiment leurs saumons contre le pou du poisson. Ils ne se servaient pas des thérapeutiques qu'ils utilisent maintenant. Je pense que ce n'est pas seulement la science, mais aussi les pressions exercées par le public qui ont forcé les salmoniculteurs à prendre des mesures, de sorte qu'aujourd'hui, ils gèrent leurs fermes d'élevage beaucoup mieux qu'ils le faisaient il y a cinq ans. L'un de leurs plans d'exploitation consiste à récolter leurs saumons avant la migration des saumoneaux. De plus, ils traitent leurs saumons habituellement en janvier ou février pour les débarrasser de leurs poux avant que cette migration ait lieu. Cela contribue à améliorer le taux de survie des saumoneaux.

Par conséquent, ils ont pris un certain nombre de mesures pour atténuer, si vous voulez, les problèmes que ces fermes d'élevage causaient aux saumoneaux. Je pense que cela a eu un effet positif.

M. Robert Sopuck: D'accord, merci. Il ne me reste plus beaucoup de temps, et il y a deux ou trois autres questions que j'aimerais aborder, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

En ce qui concerne les répercussions sur les milieux ruraux, on m'a indiqué que, dans les collectivités côtières où il est difficile de trouver des emplois, l'aquaculture en parcs de filet fournit environ 6 000 emplois à temps plein. Étant donné que l'aquaculture en parc clos pourrait éventuellement être pratiquée n'importe où, si de nombreux pisciculteurs passaient à l'aquaculture en parc clos et déménageaient leurs systèmes à l'intérieur des terres, cela aurait-il tendance à nuire à l'emploi dans les collectivités côtières?

Je devrais également signaler en ce moment qu'au Montana, deux colonies hutérites commencent à élever des saumons coho.

Alors, si cette initiative suivait logiquement son cours, quelles seraient ses répercussions sur les milieux ruraux?

•(1615)

M. Eric Hobson: Premièrement, je pense que c'est précisément dans les régions rurales que ces fermes d'élevage seront établies. Elles ne voisineront pas les villes; les terrains coûtent beaucoup trop cher à ces endroits. Alors, elles se situeront dans des régions rurales comme North Island ou le delta du Fraser.

Pour répondre un peu plus précisément à la question de M. Donnelly, je pense que bon nombre des estuaires de la Colombie-Britannique sont des territoires des Premières nations. À mon avis, les estuaires sont des emplacements idéaux pour l'aquaculture en parc clos. Il faut être aussi près que possible des régions où sont produits les aliments pour les poissons, dont les principaux ingrédients sont des légumes auxquels on ajoute une certaine quantité de farine de poisson et d'huile de poisson.

Donc, c'est une activité rurale, comme l'agriculture l'est ailleurs.

M. Robert Sopuck: Les provinces des Prairies d'où je viens offrent des terrains à très faible coût. Au Manitoba, là où j'habite, le tarif d'électricité est le plus économique de toute l'Amérique du Nord. Je suis d'accord avec vous. Ces exploitations seront établies dans des régions rurales. Si cette initiative devait suivre logiquement son cours, je m'inquiérais surtout pour les collectivités côtières.

Vous avez parlé du prix plus élevé de votre « saumon écologique ». Essentiellement, vous produiriez un produit-crêneau vendu à prix fort à des gens fortunés, alors qu'en ce moment, les saumons d'élevage de l'Atlantique sont vendus à des prix qui sont à la portée de nombreuses personnes de la classe moyenne. Avez-vous des observations à formuler à cet égard?

M. Eric Hobson: Je pense que son coût sera environ 30 p. 100 plus élevé que le prix de base des saumons d'élevage actuels. Donc, oui, il y aura un supplément à payer. Je dirais que, si l'on imposait à l'aquaculture en parcs de filet des frais pour le déversement de leurs déchets dans l'océan, leurs coûts de production seraient plus élevés.

Si l'on devait établir un équilibre entre l'empreinte écologique des parcs en filet et celle d'une installation d'aquaculture en parc clos, en imposant, si vous voulez, des frais pour compenser la différence entre les deux empreintes et l'incidence des parcs en filet sur l'environnement, je crois que vous constateriez que les prix fixés sont beaucoup plus près les uns des autres que vous le pensiez.

M. Robert Sopuck: Merci. Mon temps de parole est écoulé.

Le président: Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci.

Je tiens à souhaiter la bienvenue au chef et à M. Hobson.

Chef, lorsque vous avez fait votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que les parcs en filet nuisaient aux parcs à palourde. J'aimerais que vous nous en disiez davantage à cet égard.

Le chef William Cranmer: Nos ramasseurs de palourdes nous ont signalé que la chair des palourdes élevées près des exploitations d'aquaculture en parcs de filet est molle, foncée et immangeable. De plus, la plage a une odeur épouvantable.

C'est ce que nos ramasseurs de palourdes ont observé. Par conséquent, ces exploitations ont de graves répercussions. En effet, les palourdes sont l'un des aliments que les Premières nations mangent.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je présume que cela découle des résidus des parcs en filet.

Le chef William Cranmer: C'est attribuable aux matières fécales et aux autres éléments qui s'écoulent des parcs en filet.

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur Hobson, dans le cadre des séances du comité, nous avons entendu beaucoup de... à propos du pou du poisson au cours de la dernière année ou des deux dernières années. Nous avons vu des photos des effets du pou du poisson sur les saumoneaux et la pêche sauvage.

J'aimerais que vous nous disiez si, à votre avis, les exploitations d'aquaculture en parcs de filet sont établies au mauvais endroit. Y en a-t-il trop? Pourraient-elles être déménagées dans une autre région?

Cette industrie est énorme et, manifestement, il y a des problèmes, puisque d'importantes sommes d'argent sont investies dans l'aquaculture en parc clos. Peut-on adopter des règlements supplémentaires ou de meilleurs règlements pour assurer la coexistence de l'aquaculture en parcs de filet et de l'aquaculture en parc clos, ou sommes-nous en voie d'abandonner complètement l'aquaculture en parcs de filet en raison de son incidence sur la nature elle-même?

• (1620)

M. Eric Hobson: Je pense que si l'on examine l'industrie en entier et les sites qui ont été établis, on constate qu'il existe environ 120 exploitations en Colombie-Britannique, dont à peu près 90 sont actives simultanément. Certaines ont abandonné complètement leurs activités, parce qu'elles ont rencontré trop de problèmes durant leurs tentatives d'élever leurs poissons dans des parcs de filet.

Si vous examinez l'emplacement de ces 120 exploitations sur la carte, vous constaterez qu'elles sont toutes... je dirais « à l'abri des éléments », dans des régions où l'eau est renouvelée régulièrement par les marées afin de chasser les déchets.

À mon sens, ces régions sont déjà pas mal toutes occupées. Je pense que cette industrie est comble en Colombie-Britannique. Ses membres produisent environ 80 000 tonnes de saumon par année. Dans bien des cas, les exploitations sont mal situées, et ce, simplement, pour des raisons historiques. Elles ont été autorisées il y a 20 ans, et elles ont continué ainsi jusqu'à maintenant. Comme le chef Cranmer l'a indiqué, elles étaient mal situées dès le début.

Ils ont agrandi leurs installations en ajoutant un nombre de plus en plus important de parcs en filet, à un point tel que la densité des poissons à ces endroits est énorme. Ces exploitations de la Colombie-Britannique constituent quelques-unes des plus grandes installations flottantes d'aquaculture en parcs de filet de la planète.

C'est cette densité combinée à leur proximité des routes migratoires des saumoneaux qui rend les exploitations vraiment problématiques. Nous pouvons commencer à prendre des mesures superficielles pour nous attaquer au problème, mais je ne crois pas que cela va fonctionner. Si nous voulons des entreprises d'aqua-

culture durables, l'industrie doit se convertir à l'aquaculture en parc clos.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je crois que vous allez rencontrer une certaine résistance à cette idée mais, compte tenu de ce qui se passe et de l'argent qui est investi dans l'aquaculture en parc clos, même par le MPO, il est évident que dans notre pays... et j'ai le sentiment que nous devrions faire comme le Chili; les Chiliens investissent également dans des installations d'aquaculture en parc clos. Il me semble que la tendance est à l'aquaculture en parc clos.

Croyez-vous que nous pouvons mettre en oeuvre des règlements appropriés, ou croyez-vous que le concept d'aquaculture en parcs de filet est voué à prendre fin tôt ou tard? On examine ce qui arrive aux saumoneaux, quand ils migrent et qu'ils attrapent des poux de poisson. On examine ce qui advient des parcs à palourde et des choses de ce genre. Bien sûr, les retours ont grandement chuté il y a quelques années mais, l'année dernière, le retour a été excellent.

Où croyez-vous que l'industrie aboutira?

M. Eric Hobson: On peut certainement prendre de meilleurs règlements concernant l'aquaculture en parcs de filet. On peut réduire le taux de mortalité et son incidence sur l'environnement, mais je ne crois pas qu'on puisse avoir un effet considérable sur ces problèmes à long terme.

Bien entendu, pendant ce temps, on ne combat pas seulement le problème lié au pou du poisson, on fait aussi face à un problème de pathogènes, car ces parcs en filet deviennent des incubateurs à virus et à bactéries qui commencent également à nuire au milieu marin.

Comme je l'ai dit, c'est une solution de fortune dans le meilleur des cas. L'industrie est déjà trop grande; elle doit être réduite. On ne peut pas la réglementer pendant sa transition vers l'aquaculture en parc clos. J'estime que c'est une proposition réaliste. Mais, pour ce qui est de poursuivre à long terme l'aquaculture en parcs de filet, je ne crois pas que ce soit une industrie viable.

• (1625)

L'hon. Lawrence MacAulay: Croyez-vous également, monsieur, que si le concept d'aquaculture en parcs de filet était assujéti à un plus grand nombre de règlements, le coût du produit final augmenterait, ce qui rendrait l'aquaculture en parc clos... Je pense que vous conviendrez avec moi que les deux prix se rapprocheraient l'un de l'autre.

M. Eric Hobson: Eh bien, c'est exact. Cela égalisera les chances.

D'une part, la plupart des installations sont assujétiées à des droits de permis d'un genre ou d'un autre qui indemnisent les intervenants locaux et les propriétaires — et le grand public — pour les dommages causés à l'environnement, mais, dans l'industrie de l'aquaculture en parcs de filet, ce n'est pas le cas.

Le président: Merci.

L'hon. Lawrence MacAulay: Le président m'a interrompu.

Merci, monsieur.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux interventions de cinq minutes, et M. Cleary commencera.

M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie le chef et monsieur Hobson de comparaître devant le comité.

Ma circonscription se trouve à Terre-Neuve et, dans le sud de la province, à Conne River, il y a une première nation appelée la Première nation de Conne River. Elle se livre à une pêche vivrière, une pêche du saumon de subsistance, mais les retours sont trop faibles pour permettre une quelconque pêche commerciale. Autrefois, on pêchait les saumons à des fins commerciales, mais plus maintenant.

Tout autour de la Première nation de Conne River, on retrouve neuf sites d'aquaculture en parcs de filet qui ont eu un effet documenté sur les retours de saumon sauvage dans la Conne River. Je suis certain que les habitants de Conne River seraient très intéressés par votre aquaculture en parc clos.

Pour commencer, j'ai deux brèves questions à poser. Les autres Premières nations du Canada pourront-elles consulter les résultats éventuels de ce projet? L'autre question est plus générale. Quelles ont été les principales difficultés qu'il vous a fallu surmonter pour mettre en branle ce projet?

M. Eric Hobson: Voulez-vous répondre à la première question concernant l'information?

Le chef William Cranmer: Oui.

Je suis certain que nous serons plus que prêts à communiquer ces renseignements aux Premières nations situées partout au Canada. Cela pourrait les intéresser. Nous avons reçu une proposition de la part d'une entreprise japonaise qui souhaitait venir mettre à l'essai cette technologie, mais elle voulait garder l'information pour elle seule. Nous avons refusé en lui disant que nous ne pouvions consentir à cela. Et pourtant, cette entreprise était prête à payer pour l'initiative en entier.

Dès le début de ce projet, nous communiquerons nos résultats aux autres Premières nations et à qui que ce soit d'autre qui manifesterait de l'intérêt à l'égard du projet.

M. Ryan Cleary: On a dit aux membres du comité que les principaux obstacles à surmonter pour démarrer une installation d'aquaculture en parc clos étaient les coûts d'investissement initiaux et le coût de l'électricité. Je remarque que, dans certains de vos documents, il est mentionné que votre Première nation prend part à un projet hydroélectrique évalué à 200 millions de dollars. Est-ce que l'électricité dont votre projet aura besoin proviendra de là?

Le chef William Cranmer: Non. Notre centrale au fil de l'eau vendra son électricité à B.C. Hydro. L'électricité sera acheminée à son réseau et lui appartiendra.

M. Ryan Cleary: Pouvez-vous parler de certaines des autres difficultés? Je vois que vous avez de nombreux partenaires financiers. Est-ce que l'un des principaux obstacles à surmonter a été de réunir les fonds nécessaires pour financer le projet de sept millions de dollars?

M. Eric Hobson: Il ne fait aucun doute que cela a représenté un défi. Nous avons passé des mois interminables à présenter des demandes pour des programmes dont les critères et la façon dont on pouvait dépenser l'argent variaient toujours. Lorsqu'il faut s'efforcer de faire coïncider les flux de trésorerie avec les besoins du projet, cela exige beaucoup de travail. S'il n'y avait qu'une seule source de financement à laquelle tous les organismes apporteraient leur concours et rendraient compte en utilisant les mêmes critères, ce serait un grand pas dans la bonne direction, et cela faciliterait énormément notre tâche.

Le Salmon Aquaculture Innovation Fund établi par Tides Canada est conçu pour accomplir exactement cela, mais aucun des organismes fédéraux ou des groupes de financement n'ont modifié

leurs exigences, alors il faut faire affaire avec chacun d'eux séparément.

M. Ryan Cleary: Y a-t-il autre chose que le gouvernement fédéral pourrait faire pour mettre en branle des projets semblables? En ce qui concerne l'une des difficultés que vous avez mentionnées, que penseriez-vous d'un guichet unique auprès duquel vous présenteriez toutes vos demandes de financement? Est-ce que ce genre de service vous aiderait?

• (1630)

M. Eric Hobson: Ce service serait immensément utile — cela ne fait pas doute.

Vous pourriez toujours appliquer des critères très stricts, et vous obtiendriez une certaine uniformité. Comme le chef Cranmer l'a déclaré, une fois que le projet pilote sera sur pied, nous fournirons, dans le cadre d'ateliers ou peut-être de contrats de licence — dont le droit de licence sera seulement de un dollar —, des renseignements gratuitement à toute personne qui souhaite profiter de notre offre. Il s'agira essentiellement d'un modèle qui vous expliquera comment construire ces installations et comment les exploiter pour retirer de la machine une efficacité économique maximale.

Si un groupe d'investisseurs désire utiliser cette information, qui normalement lui coûterait beaucoup d'argent, pour trouver des investisseurs privés, ce pourrait être une façon de faire les choses. Si, pour une raison ou pour une autre, il ne peut pas trouver de fonds privés ou il n'a pas accès à ceux-ci, on pourrait établir un second fonds financé par le gouvernement ou une organisation philanthropique comme Tides, dont le personnel pourrait vérifier que l'argent est dépensé correctement et que la gouvernance est en place.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Davidson.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, messieurs, de participer à notre séance de cet après-midi. Nous avons certes apprécié votre exposé au sujet de votre initiative. J'ai été étonnée du nombre de partenaires que vous avez pu mobiliser dans le cadre de ce projet. C'est sans doute ce qui explique en partie pourquoi les choses vont si bien, alors vous voudrez peut-être nous en parler davantage.

Chef Cranmer, vous avez notamment dit dans votre exposé que vous avez été directement témoin des conséquences du mode de réglementation de l'industrie quant à l'emplacement des élevages et aux densités permises. Vous pouvez facilement constater les répercussions négatives continues de l'aquaculture en parcs à filet sur le saumon sauvage et les parcs à palourde.

Vous avez parlé un peu de ces parcs à palourde avec mon collègue d'en face, mais peut-être pourriez-vous nous en dire plus long au sujet de ces impacts négatifs que vous avez pu observer de visu, en nous indiquant s'ils ont été confirmés par des données scientifiques, ou si on a suivi d'autres processus scientifiques que vous avez pu tester ou étudier dans le passé.

Le chef William Cranmer: L'archipel Broughton est situé tout près de chez nous. Je dirais même qu'il est dans notre cour arrière. Nous faisons partie de ceux qui sont allés attraper des alevins afin de détecter la présence du pou du poisson. Nous avons noté que les taux de retour dans les rivières locales sont beaucoup plus bas qu'ils ne le devraient. C'est la meilleure indication possible de l'incidence néfaste de ces parcs en filet.

On n'a pas encore parlé de l'effet sur les stocks de hareng. On a situé ces élevages exactement aux endroits où le hareng fraie normalement. Bien évidemment, une partie des harengs pondent sur les filets de ces parcs. On nous a dit que la maladie avait tué un grand nombre de harengs. Voilà plus de 30 ans qu'on ne pêche plus le hareng dans notre région, mais les stocks continuent de diminuer. Nous présumons que c'est en raison de ces élevages en enclos ouverts.

Les harengs passent entre les mailles des filets lorsqu'ils sont petits et ils y restent pris. Je me souviens d'une occasion où un de nos pêcheurs a été appelé en renfort parce qu'une grande quantité de saumons de l'Atlantique étaient morts; il a fallu sortir également de l'enclos de nombreux harengs morts.

Il est terrible de voir ce que ces gens-là font et ce qu'on leur permet de faire.

Mme Patricia Davidson: Si j'en reviens à la question posée par mon collègue, y a-t-il des règlements qui pourraient être mis en place pour contrôler le tout de manière satisfaisante? Ou bien êtes-vous en train de nous dire qu'il ne devrait tout simplement plus y avoir d'aquaculture dans les parcs en filet?

• (1635)

Le chef William Cranmer: Eh bien, nous avons dit très clairement dès le départ qu'il ne devrait y avoir aucun enclos ouvert. Il faudrait aussi parler des phoques et des otaries qui se font tirer dessus parce qu'ils essaient de manger du poisson après avoir pénétré dans ces enclos par inadvertance. On en a ainsi tué des centaines. Il y a des règlements déjà en vigueur qui devraient empêcher que de telles choses se produisent, mais ils ne sont pas appliqués.

Mme Patricia Davidson: Si on élimine tous les parcs en filet pour les remplacer par des enclos fermés, de quelle superficie aura-t-on besoin pour assurer la même production et l'accroître éventuellement?

Le chef William Cranmer: Je crois que vous trouverez ces renseignements dans la trousse que nous vous avons remise. La superficie requise n'est pas nécessairement beaucoup plus élevée que celle qui est actuellement louée pour l'aquaculture en parcs à filet.

Dans le cas des Premières nations des régions côtières de la Colombie-Britannique, il y a des terres de réserve qui seraient propices à ce genre d'élevage, notamment en raison de la qualité des eaux souterraines. Je ne crois donc pas qu'une grande quantité d'emplois seraient perdus. Vous avez sans doute eu vent des importantes mises à pied effectuées par Marine Harvest dans notre région en raison des conditions du marché. Beaucoup de gens ont perdu leur emploi.

Mme Patricia Davidson: Avez-vous dit que...

Le président: Désolé, madame Davidson, vous n'avez plus de temps. Je vous remercie.

Madame Doré Lefebvre.

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, chef Cranmer et monsieur Hobson, d'être ici, aujourd'hui, au comité. C'est vraiment plaisant de vous avoir avec nous.

Mes questions porteront sur le projet de l'écloserie Gwa'ni. Je ne suis pas sûre de prononcer le nom comme il faut.

Sauf erreur, c'est un projet de votre communauté qui existe depuis 1978. Il s'agit d'incubateurs pour remettre le saumon sauvage dans les rivières de votre communauté.

C'est bien ça?

[Traduction]

Le chef William Cranmer: Oui, c'est bien cela.

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Je vais comparer vos deux projets. Dans le cadre du projet d'agriculture en parc clos, que vous présentez en ce moment, vous recyclez les déchets solides pour en faire du compost. Vous réutilisez l'eau, et les 20 p. 100 qui sont rejetés ensuite sont utilisés à des fins de culture hydroponique ou aquaponique.

Vous êtes-vous inspirés de votre projet d'écloserie que vous avez déjà mis en branle, pour lancer ce projet d'agriculture en parc clos?

[Traduction]

Le chef William Cranmer: Non, c'est tout à fait différent. Dans le cadre de notre projet de mise en valeur du saumon, l'écloserie Gwa'ni, nous attrapons le saumon sauvage à son entrée, nous prenons les oeufs et nous les incubons. Après l'éclosion, nous conservons les alevins dans un parc clos jusqu'à ce qu'ils atteignent une certaine taille, après quoi ils sont relâchés.

De fait, nous irons encore plus loin en nous livrant à ce que le ministère des Pêches appelle de l'élevage océanique. Ainsi, nous allons élever des millions d'alevins jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille un peu plus grande, les relâcher pour ensuite les attraper à leur retour.

Il s'agit donc de deux systèmes complètement différents.

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Utilisez-vous quand même des procédés écologiques qui ressemblent un peu à ce que vous présentez dans le projet d'aquaculture en parc clos?

Avez-vous déjà expérimenté le recyclage d'eau ou des choses équivalentes avec le projet actuel?

[Traduction]

Le chef William Cranmer: Non, l'écloserie Gwa'ni n'utilise pas un système de recirculation. L'eau vient des sources souterraines. Elle passe dans l'incubateur et se retrouve dans la rivière.

• (1640)

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Tout à l'heure, vous avez dit à mon collègue que votre site était parfait pour faire de l'aquaculture en parc clos.

En quoi votre site est-il parfait pour faire ce type de projet?

[Traduction]

Le chef William Cranmer: C'est idéal parce qu'il y a beaucoup d'eau souterraine. Cette eau est légèrement saline ce qui est bon pour les projets de ce genre. Les moyens de transport sont à proximité; il y a une autoroute tout près. L'électricité est facilement accessible. Les coûts de transport ne devraient pas être très élevés.

C'est le site parfait. C'est également proche des gens que nous devrions appeler en cas de bris d'équipement. C'est donc un excellent emplacement.

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Quel a été l'élément déclencheur de l'élaboration de ce projet? Comment en êtes-vous venu à vouloir faire un projet d'aquaculture en parc clos?

[Traduction]

Le chef William Cranmer: Comme vous le savez, nous avons affirmé d'entrée de jeu que nous nous opposions à ces élevages dans des parcs en filet en raison des dommages évidents pour l'environnement. Mais nous avons également dit qu'il fallait offrir une autre option, celle des enclos fermés. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur notre ami et collègue, Eric Hobson, qui nous a aidé à réaliser ce projet.

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Comment les membres de votre collectivité ont-ils accueilli ce projet?

[Traduction]

Le chef William Cranmer: Les membres de notre communauté nous ont beaucoup appuyés. Bien évidemment, ils craignaient les maladies. Lorsque nous leur avons expliqué que la surveillance environnementale serait très stricte et permanente tout au long des années que durera le projet, ils se sont montrés très favorables, surtout lorsqu'ils se sont rendu compte également que l'élevage en parc de filet était en train de tuer nos saumons sauvages.

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Hayes.

M. Bryan Hayes (Sault Ste. Marie, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous également, messieurs.

Je veux poursuivre dans la même ligne de pensée que M. MacAulay. Je reçois des messages contradictoires quant à la nécessité d'interdire complètement les parcs en filet. Vous avez notamment indiqué que l'on pouvait songer à des emplacements mieux appropriés.

Monsieur Hobson, vous avez commencé à nous en parler tout à l'heure avant d'être interrompu. Vous avez dit que la gestion de ces parcs est bien meilleure maintenant qu'elle ne l'était auparavant. J'ai l'impression que les choses s'améliorent beaucoup au niveau de la technologie des parcs en filet, et je veux simplement m'assurer d'une chose: êtes-vous persuadé qu'il n'y a aucune solution aux préoccupations environnementales soulevées par cette technologie?

J'aimerais simplement que vous nous indiquiez en quoi les choses s'améliorent et qu'est-ce qui reste encore à faire, le cas échéant.

M. Eric Hobson: Comme je le disais, les producteurs ont changé leurs modes de fonctionnement pour tenir compte des périodes de migration du saumon sauvage vers l'océan. On procède donc à une récolte hâtive, avant cette migration. On ajoute également un agent thérapeutique à l'alimentation au moment opportun de telle sorte que le saumon est moins infecté qu'auparavant par le pou du poisson. Voilà des mesures qui ont aidé.

On est davantage conscient des stocks sauvages qu'on ne l'était il y a 10 ans. C'est une amélioration. Pour ce qui est de l'incidence globale de ces mesures, je ne saurais vous dire si le taux de mortalité des saumoneaux sauvages a diminué de 50 p. 100 au cours de cette période ou bien s'il a baissé de 25 p. 100. Ce n'est assurément pas la

solution idéale; ce n'est pas comme les enclos fermés qui ne permettent aucune interaction, mais c'est certainement mieux qu'il y a cinq ans.

À mon avis, l'élevage au moyen de cages en filet est une bombe à retardement. Un jour ou l'autre, si ce n'est pas déjà chose faite, on se retrouvera avec une épidémie dans ces élevages simplement à cause de leur densité et du grand nombre de parcs.

Je pense que les aquaculteurs font de leur mieux. Il va de soi qu'ils veulent que leurs saumons survivent. Ils veulent les voir croître jusqu'à une taille suffisante pour pouvoir les vendre sur le marché. Ils intègrent des antibiotiques à leur alimentation pour essayer de contrôler les pathogènes. Ils utilisent SLICE pour essayer de contrôler les infestations de poux du poisson. Ils ont pris beaucoup de mesures semblables. Mais les recherches révèlent que la mutation des pathogènes est trop rapide pour qu'on puisse la suivre. C'est très similaire à ce qui peut se produire avec la population humaine.

Si l'on ne change rien à la situation actuelle, on se retrouvera un de ces jours — et je ne saurais vous dire si c'est la semaine prochaine ou dans 10 ans — avec un problème important qui échappera à notre contrôle.

• (1645)

M. Bryan Hayes: Merci.

Vous avez indiqué également dans votre exposé que le projet allait démontrer la viabilité commerciale de la production de saumon atlantique pour l'alimentation. Vous avez dû faire certains calculs. Malheureusement, nous n'avons pas ces chiffres ici, alors je ne peux pas affirmer avec certitude que ce sera viable ou non. Je m'interroge encore au sujet des comparaisons entre le nombre d'emplois qui pourraient être perdus dans les parcs en filet par rapport à ceux qui seront créés pour l'élevage en enclos fermés.

Je ne peux pas exiger que vous nous fournissiez ces chiffres, mais vous pouvez le faire de façon volontaire. Il va de soi que j'aimerais consulter l'analyse de rentabilisation, parce que rien ne me dit que ce projet sera éventuellement rentable, compte tenu des coûts. Vous avez dit que vous alliez confirmer les frais d'exploitation, mais vous avez certes établi un modèle qui doit vous donner une idée de l'ampleur de ces coûts.

Êtes-vous en mesure de nous présenter des chiffres qui témoigneraient de la rentabilité du projet?

M. Eric Hobson: Lors de nos démarches pour obtenir du financement pour cet élevage, je dirais que le processus le plus rigoureux était celui de Technologies de développement durable Canada. Nous avons donc préparé une demande détaillée conformément à leurs exigences. Il fallait notamment joindre à la demande un plan d'affaires complet semblable à tout ce que vous pouvez voir dans n'importe quel autre secteur et comportant des états financiers pro forma. Le tout était soumis à un processus de vérification en plusieurs étapes.

Nous avons un modèle qui comporte un nombre incroyable de chiffres. Nous établissons notre modèle et faisons le suivi des chiffres en fonction des prix actuels et anticipés du saumon. Nous effectuons des analyses de sensibilité pour les coûts des aliments, les coûts énergétiques et les frais de main-d'oeuvre. Nous examinons différents scénarios en matière de densité. Nous étudions différents indices de transformation alimentaire. Nous considérons les coefficients de croissance thermique pour essayer de déterminer dans quelle mesure les poissons vont croître rapidement. C'est donc un modèle fort complexe.

Nous l'avons montré à plusieurs spécialistes de la modélisation qui l'ont jugé tout à fait approprié. Notre modèle a satisfait aux critères d'agences de financement parmi les plus exigeantes. Je suis très heureux du modèle que nous avons élaboré.

Le président: Merci.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur Hobson, je suis certain que vous savez que les Chiliens ont eu un problème important avec la maladie. Si je vous ai bien compris, votre poisson pourrait sans doute se vendre à un prix de 30 p. 100 supérieur à celui du saumon élevé dans les parcs en filet. Si l'on en croit ce qui s'est produit au Chili et ce qui pourrait arriver ailleurs dans le monde, il apparaît très important que nous puissions compter sur la technologie nécessaire à cette fin. Après tout, comme vous l'avez vous-même indiqué, nous ne savons pas à quel moment une catastrophe pourrait frapper l'industrie piscicole, fort probablement dans le secteur de l'élevage en parcs de filet.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

• (1650)

M. Eric Hobson: Vous avez sûrement suivi les histoires récentes liées à l'anémie infectieuse du saumon (AIS). Je ne suis pas scientifique, mais je crois que c'est la même souche virulente d'AIS qui a décimé le secteur de l'aquaculture en enclos ouvert au Chili il y a environ trois ans. Il semblerait qu'une nouvelle épidémie se soit déclarée au Chili le mois dernier. Je crois qu'on a pu la confiner à un seul élevage, lequel a dû être vidé entièrement de son contenu.

En Colombie-Britannique, des chercheurs ont recueilli quelques saumoneaux sockeye qui étaient infectés par l'AIS, comme l'ont confirmé des laboratoires reconnus mondialement, dont certains effectuent ce genre de tests sur les poissons. Des tests menés ultérieurement par l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont conclu essentiellement, si je ne m'abuse, que les échantillons étaient dégradés, mais qu'ils n'étaient pas infectés.

Alors l'histoire se répète. C'est une polarisation que je constate depuis que je travaille dans ce secteur. Tous les intervenants se situent à une extrémité ou l'autre du spectre, et personne ne se rencontre au milieu. L'élevage en enclos fermé pourrait favoriser une telle rencontre.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Il va de soi que j'espère vraiment que la commission Cohen — et nous n'allons pas lui dire quoi faire — se prononcera sur la pertinence de la réglementation applicable à l'aquaculture et à l'élevage en parc ouvert.

Dans quelle mesure le gouvernement du Canada a-t-il contribué à votre projet pilote, financièrement ou autrement?

M. Eric Hobson: Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas reçu beaucoup d'argent. Le gouvernement, le ministère des Pêches et Océans plus précisément, a participé à l'étude de faisabilité.

Nous avons pu obtenir des fonds supplémentaires en présentant d'autres demandes, mais comme le tout n'a pas encore été annoncé, je ne peux pas vraiment vous en parler davantage.

Je crois que, d'une manière générale, le ministère des Pêches et Océans a bien appuyé notre projet d'élevage en enclos fermé. Nous entretenons d'excellentes relations avec les gens du ministère à Ottawa ainsi qu'avec ceux de son bureau régional du Pacifique à Vancouver. D'après moi, ces gens savent en leur for intérieur qu'il faut faire quelque chose au sujet de ces parcs en filet. Il ne doit pas

être vraiment agréable de se lever le matin en sachant qu'on aura à se défendre contre tous les problèmes causés par ce type d'élevage.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Avez-vous eu des rapports avec le Freshwater Institute de Virginie occidentale?

M. Eric Hobson: Le Freshwater Institute a été en quelque sorte mandaté pour contribuer à notre projet. Sans que cela n'ait rien à voir avec les installations en enclos fermé dont nous venons de parler, Tides Canada a financé certains programmes de recherche menés au Freshwater Institute. Le contrat conclu prévoyait notamment que l'institut devait agir comme conseiller pour le projet 'Namgis. Notre équipe de projet a ainsi directement accès aux experts mondiaux en matière de technologie SAR en enclos fermé, ce qui est extrêmement avantageux.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Par ailleurs...

Le président: Monsieur MacAulay, désolé, vous n'avez plus de temps.

L'hon. Lawrence MacAulay: Encore une fois, on me coupe la parole.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

Monsieur Hobson, vous avez utilisé l'expression « bombe à retardement » pour parler des pathogènes dans le secteur de l'aquaculture en parcs à filet. Vous ne vouliez pas nous dire exactement quand ça allait exploser, mais je me demande si vous ne pourriez pas nous donner une meilleure idée des échéances, en remontant jusqu'aux origines de l'aquaculture en Colombie-Britannique pour voir un peu mieux ce qui nous attend. Nous avons entendu les témoignages d'entreprises aquacoles qui parlent d'expansion dans le secteur de l'élevage en enclos ouvert.

Si tel était le cas, s'il y avait une expansion importante sur les côtes Est et Ouest, pensez-vous qu'une catastrophe serait inévitable à plus ou moins longue échéance? Vous ne voulez peut-être pas risquer une estimation, mais je me demande tout de même si vous ne pourriez pas nous donner une petite idée du temps qu'il faudra pour que l'industrie se heurte à des problèmes importants, comme ce fut le cas au Chili.

• (1655)

M. Eric Hobson: Eh bien, la bombe à retardement a peut-être déjà explosé si le virus de l'AIS est en libre circulation dans le Pacifique Nord.

Si j'en reviens au moment où l'AIS n'avait pas encore été détecté en Colombie-Britannique, je vous aurais sans doute parlé d'une période de cinq ans, peut-être jusqu'à dix ans, sans nouvelle expansion, au cours de laquelle on aurait pu élaborer une solution de rechange en s'appuyant sur une réglementation mieux adaptée. Mais je ne suis pas certain que nous ayons encore le temps de notre côté. Je pense que les pathogènes ont pris les devants dans cette course.

M. Fin Donnelly: Je vous remercie.

Vous êtes de toute évidence un partisan de cette technologie d'élevage en circuit fermé au moyen d'un système SAR. Combien de temps croyez-vous qu'il faudra pour convertir l'industrie, si l'on s'en tient uniquement à la côte Ouest, à l'élevage en enclos fermé? Si l'industrie devait emprunter cette avenue, combien d'années nous faudrait-il à votre avis pour effectuer la conversion s'il existait une volonté politique suffisante pour rendre les choses possibles?

M. Eric Hobson: Je dirais, de façon réaliste, que la création du même volume que celui qui est actuellement produit — soit environ 80 000 tonnes par an de saumon cultivé en Colombie-Britannique — prendrait probablement 10 ans; cela à partir du projet pilote jusqu'à la création de 50 fermes de 1 500 tonnes. Je suis sûr qu'on peut trouver 50 sites convenables; je n'en ai pas cherché moi-même, mais je pense qu'il y en a beaucoup de bons.

Je dirais donc qu'on pourrait remplacer l'entreprise en 10 ans.

M. Fin Donnelly: Merci.

J'aimerais m'adresser de nouveau à vous, chef Cranmer. Je sais qu'on vous a déjà posé une question sur l'accueil qui a été fait au projet-pilote et sur l'initiative que vous avez prise d'aller en circuit fermé. Pouvez-vous nous donner d'autres précisions sur la façon dont la collectivité a réagi à l'intérêt que vous portez au circuit fermé. Comment les autres Premières nations de la province de la Colombie-Britannique ont-elles réagi à votre initiative?

Le chef William Cranmer: Dès le début, nous avons tenu au village des réunions régulières sur l'élevage en circuit fermé. Éric et d'autres techniciens y étaient présents pour répondre aux questions. Ils appuyaient le projet, d'autant plus qu'ils craignaient l'élevage en enclos ouvert.

D'autres Premières nations, et pas seulement parmi celles qui parlent notre langue, à savoir de la rivière Campbell à l'extrémité nord de l'île de Vancouver; mais aussi jusqu'à la côte ouest de l'île, s'intéressent à l'élevage en circuit fermé.

L'intérêt est donc là.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, chef, et merci, monsieur Hobson, d'être venus témoigner.

Je n'ai que quelques questions. Dans la conception finale du module, vous passez de 260 à 390 tonnes métriques. Il s'agit d'une installation couverte et sûre pour l'environnement, d'une superficie de trois-quarts d'acres, soit environ 2 900 m².

Pensez-vous qu'une installation de cette taille pourrait être portée jusqu'à 1 000 tonnes métriques commerciales ou que la superficie au sol de l'installation devrait être un peu plus grande pour une production commerciale de 1 000 tonnes métriques ?

• (1700)

M. Eric Hobson: Le concept consiste en fait à bâtir les modules côte à côte pour arriver à une installation commerciale. Grâce aux économies d'échelle, le module devient de moins en moins cher au fur et à mesure qu'il grandit.

Le module est conçu de façon à ce que, comme je l'ai dit, pour une densité de 50 kg par mètre cube de poisson, vous obtenez une production d'environ 260 tonnes métriques. Si vous augmentez cette densité jusqu'à 75 kg par mètre cube, vous obtenez 390 tonnes métriques.

Dans son installation de Virginie occidentale, le Freshwater Institute a cultivé jusqu'à pleine maturité du saumon de l'Atlantique à raison de plus de 100 kg par mètre cube. Théoriquement, un seul module pourrait vous donner 500 tonnes métriques par an. Autrement dit, pour en obtenir 1 000, vous n'auriez besoin d'en construire qu'un seul de plus. Je ne sais pas si, de façon réaliste, c'est 300, 400 ou 500 qui détermineraient le nombre de modules à construire pour obtenir 1 000 tonnes métriques.

M. Mike Allen: Vous auriez donc, essentiellement, à vous agrandir un petit peu ou à ajouter des modules; ce qui veut dire qu'il vous faudra un peu plus d'un acre pour avoir une production de 1 000 tonnes métriques. Pour déplacer sur terre toute la production de la Colombie-Britannique, il vous faudrait donc environ 80 000 acres. Est-ce exact?

M. Eric Hobson: Je ne pense pas. J'ai vu qu'il fallait 140 ha pour y parvenir. Cela fait 80 000 tonnes et si tout cela marche, cela fait, disons jusqu'à cinq acres pour 1 000 tonnes...

M. Mike Allen: Il faudrait me résoudre cette quadrature du cercle.

M. Eric Hobson: ... cinq acres fois 80, cela fait 400 acres.

Est-ce que cela fait 400? C'est quelque chose comme ça.

M. Mike Allen: Cela ne donne pas ça du tout pour moi.

Vous aviez dit que vous avez beaucoup de parcelles de terrain. Combien d'eau souterraine vous faut-il? En quelle quantité? Selon votre documentation, on parle d'eau évacuée à raison de 1 000 litres par minute, quantité qui pourrait passer entre 3 000 et 10 000 litres par minute.

Quelle est la quantité d'eau souterraine dont vous avez besoin? Je me demande simplement combien d'autres parcelles de terrain pouvez-vous obtenir qui soient, comme celle-ci, à proximité d'estuaires.

M. Eric Hobson: Le module est conçu pour 260 tonnes métriques et un rejet de 20 p. 100 par jour, ce qui nécessite un flot de 1 000 litres d'eau souterraine par minute. Ce n'est pas un très grand volume et un tuyau de quatre pouces suffirait peut-être. Si 1 000 litres par minute semblent un chiffre élevé, ce ne l'est pas réellement.

Là encore, lorsque nous avons fait la demande auprès de Technologies du développement durable du Canada, on nous a posé exactement la même question. Nous avons étudié le dossier en recherchant les sites qui avaient des aquifères semblables à celle de la Première nation Namgis. Nous avons cherché dans tout le Canada et il s'est avéré qu'il y avait de très nombreux sites de ce genre.

Des installations comme l'écloserie Gwa'ni dont a parlé le chef Cranmer sont presque toutes largement alimentées en eau à un débit bien supérieur à 1 000 litres par minute, soit à raison de 16 000 litres par minute pour celle de Gwa'ni. L'eau est en partie souterraine.

Il y a aujourd'hui au Canada environ 450 sites d'aquaculture en milieu terrestre, où l'on retrouve des écloseries, des établissements de trutticulture et autres. La plupart sont alimentés de l'extérieur plutôt que par le système d'aquaculture en recirculation.

• (1705)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Hobson, et merci, chef Cranmer, d'être venus témoigner. Nous vous remercions de l'information intéressante que vous nous avez communiquée. Et laissez-moi vous dire tout d'abord au nom du gouvernement, que nous vous offrons nos meilleurs voeux de succès dans ce projet. J'espère que nous prendrons connaissance d'informations qui nous aideront vraiment à mieux comprendre l'avenir de l'aquaculture.

J'ai été heureux de vous entendre dire — ce n'était pas aussi clair dans votre document — que vous cherchez à voir si le projet répond aux critères de viabilité, durabilité, etc. Votre exposé laissait entendre qu'il s'agissait de conjectures. Si vous procédez à un projet-pilote, vous devriez — je crois — adopter une démarche légèrement plus ouverte par rapport aux résultats; c'est juste un commentaire.

Je crois aussi qu'il faut commenter la question de l'anémie infectieuse du saumon. Je l'ai vu sur votre site Web, monsieur Hobson. C'est encore là avec les commentaires initiaux et le lien vers l'article du *Vancouver Sun*, etc.

S'il est vrai que le ministère des Pêches et des Océans et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont procédé à tous les tests, qu'ils ont testé des milliers d'échantillons ces dernières années et n'ont pas trouvé de virus; s'il est vrai que 48 échantillons ont été envoyés au laboratoire et qu'il est désormais établi que certains protocoles n'ont pas été suivis; s'il est vrai que parmi ces 48 échantillons on en a trouvé deux de positifs et que lorsqu'ils ont été renvoyés, il n'y en avait plus, il se peut fort bien que nous ayons à faire à des « faux positifs ». Peut-être que vous ne serez pas d'accord avec moi. Je ne suis pas non plus un expert et je sais que la Commission Cohen va consacrer en décembre deux jours de plus à la question. On espère donc avoir ainsi une meilleure idée de ce qui est arrivé.

Dans les deux minutes qui me restent, je parlerai de l'argument avancé selon lequel dans le système d'aquaculture en recirculation, le poisson va grandir plus vite et que vous pourriez ainsi atteindre votre objectif en un an plutôt que deux grâce aux températures optimales et, je suppose, grâce à d'autres facteurs. J'espère que vous avez raison, mais l'argument me laisse quelque peu perplexe, voire même sceptique.

Je ne suis pas convaincu qu'en l'occurrence il n'y aura pas de problèmes de santé. Il y en aura peut-être en raison des densités. Vous supposez, il me semble, que, comme c'est un système en circuit fermé — un système d'aquaculture en recirculation —, il ne peut pas y avoir de problème sanitaire, le poisson ne peut pas tomber malade et on n'aura donc pas besoin d'antibiotiques. Nous verrons, vous avez peut-être raison, mais auriez-vous un commentaire à faire à ce sujet?

On a appris récemment que les systèmes d'aquaculture en recirculation auraient moins d'impact environnemental que les cages en filet. Vous faites valoir que si vous y ajoutez tout ce qu'il faut, ce sera peut-être le cas. Je ne remettrai pas cela en question, mais par rapport, disons, à l'empreinte carbone et aux émissions de gaz à effet de serre réels, pensez-vous toujours que les cages en filet sont plus

lourdes de conséquences que le système d'aquaculture en recirculation que vous allez construire?

J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

M. Eric Hobson: Avant d'aborder la question des agents thérapeutiques, laissez-moi vous dire que je suis d'accord avec vous à propos de l'anémie infectieuse du saumon. Tout ce que je veux dire est que... Et j'espère que ce n'est pas le cas. J'espère que les essais qu'effectuent le ministère des Pêches et des Océans et l'Agence canadienne d'inspection des aliments sont exacts. Comprenez-moi bien. L'expérience nous prouve que les cages en filet finissent par créer des problèmes. L'anémie infectieuse en est un et il y en a bien d'autres. Mais j'espère que ce que vous dites est vrai.

Au sujet de l'usage d'agents thérapeutiques et de maladies dans les fermes, les seules informations dont je dispose proviennent de deux installations. L'une est le Freshwater Institute de Virginie occidentale qui existe depuis 20 ans et l'autre est l'AquaSeed de Rochester, dans l'État de Washington, que des membres du comité auraient visité l'an dernier. Elle aussi existe depuis 20 ans. Depuis 20 ans, aucune de ces installations n'a eu à prendre de mesures de contrôle des maladies. C'est ce qu'elles m'ont, je crois, répondu lorsque je leur ai posé la question.

Selon elles, le meilleur moyen de garder la maladie en dehors de la ferme est de ne jamais la laisser entrer. Tout se joue dans le traitement de l'eau utilisée. Avant d'entrer dans l'usine, elle est traitée aux rayons ultraviolets. Les parois sont surveillées pour faire en sorte qu'elles ne contiennent pas de pathogènes. Elles sont donc catégoriques: si l'eau utilisée est saine et propre, il ne devrait pas y avoir de problème.

La maladie peut également provenir des saumoneaux. Même s'ils sont certifiés sans maladie, cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils le sont car, comme vous le savez, tous les tests se font par échantillonnage. Nous avons construit un bassin de quarantaine équipé d'un système en recirculation où ils sont gardés séparément pendant quatre mois. Les spécialistes nous disent en effet que si les saumoneaux sont atteints de maladie, celle-ci se manifesterait dans un délai de quatre mois. Nous avons donc conçu notre système en conséquence.

En concevant l'installation, nous avons essayé de nous baser sur l'expérience de gens qui oeuvrent depuis longtemps dans le domaine. Comme vous le dites, il n'y a pas de garantie absolue sur cette terre, mais nous pensons avoir minimisé... dans la mesure du possible.

En ce qui concerne les gaz à effet de serre, dans ce domaine non plus, je ne suis pas un expert et je n'ai pas les chiffres. Mais M. Andy Wright, qui a témoigné devant le comité la semaine dernière, les a. Et je n'ai rien d'autre à dire à leur sujet, si ce n'est qu'ils me semblent raisonnables. Si le fond se pourrit ou se dégrade à cause des déjections et qu'il y a un important dégagement de méthane, l'empreinte écologique associée aux gaz à effet de serre sera probablement très importante.

C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet.

• (1710)

M. Randy Kamp: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier, chef Cranmer, et vous aussi, monsieur Hobson, d'avoir pris le temps de témoigner et de répondre à nos questions. Nous avons appris beaucoup.

Comme il n'y a plus d'autres travaux, la séance est levée.

POSTE  **MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>